

Procédure de demande APADHE / Robot TED-i

Assistance pédagogique à domicile, à l'hôpital ou à l'école

Référence : [circulaire du 3 août 2020](#), [BO n° 32 du 27 août 2020](#)

Absence pour une **période minimale de deux semaines consécutives**

(hors vacances scolaires) :

Compléter conjointement avec la famille une

Demande d'assistance pédagogique à domicile

+

Certificat médical diagnostic

(rédigé par un **médecin spécialiste** et non par le médecin traitant)

Accord du médecin scolaire

Recherche d'enseignant(s) volontaire(s)

1. Enseignant(s) de la classe
2. Enseignant(s) de l'établissement
3. Autre(s) enseignant(s) volontaire(s)

Compléter une

Fiche individuelle de renseignement

Attribution des HSE et ordre de mission

Chaque enseignant reçoit un **courrier précisant le nombre d'HSE attribuées et un ordre de mission permanent.**

Il doit compléter et renvoyer au coordinateur APADHE :

- Une **fiche organisation de scolarisation**
- Un **projet pédagogique**

Etat récapitulatif des services effectués

Chaque enseignant volontaire fait émarger un **état récapitulatif des services** par la famille à chaque intervention.

Il la renvoie **chaque mois** au coordinateur APADHE pour :

- Paiement des HSE
- Défraiement des déplacements supérieurs à 10 km aller/retour

Prolongation

Nouvelle demande d'assistance pédagogique à domicile + Certificat médical diagnostic de prolongation

Accord du médecin scolaire

Bilan du projet pédagogique

A la fin de la prise en charge, chaque enseignant renvoie au coordinateur APADHE le **bilan du projet pédagogique.**

Robot de télé présence (TED-i)

Ministère de l'Éducation nationale : [TED-i des robots de télé présence destinés aux élèves hospitalisés](#)

Absence pour une **période minimale d'un mois** (hors vacances scolaires) :

Compléter conjointement avec la famille une

Demande de robot de télé présence

+

Certificat médical diagnostic

(rédigé par un **médecin spécialiste** et non par le médecin traitant)

Ce dispositif exclut toute autre forme d'assistance pédagogique à domicile

Accord du médecin scolaire

Demande de déploiement du robot

La société AWABOT fait livrer le robot dans l'école ou l'établissement dans un **délai de 10 jours maximum.**

Mise en service du robot

Le référent départemental TED-i aide à la mise en service du robot :

- **Connexion** du robot
- **Présentation du dispositif à l'équipe pédagogique**
- **Présentation du dispositif aux élèves de la classe**
- **Mise en service du kit de pilotage au domicile de l'élève utilisateur**
- Aide en cas de problème technique

Accord du médecin scolaire

Fin du déploiement du robot

Le référent départemental TED-i récupère et vérifie l'ensemble du matériel pour un retour vers la société AWABOT.